

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

22 septembre 2008

GÉNÉRALISATION DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE - (n° 1100)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 175

présenté par

M. Sirugue, Mme Marisol Touraine, M. Cahuzac, Mme Hoffman-Rispal, M. Philippe Martin  
M. Lurel, Mme Delaunay, M. Marsac, Mme Oget, M. Rogemont, Mme Carrillon-Couvreur  
M. Liebgott, Mme Génisson, M. Gille, Mme Iborra, M. Néri, Mme Biémouret, M. Bartolone  
M. Manscour, Mme Bouillé, Mme Robin-Rodrigo, Mme Crozon  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE 2**

À l'alinéa 14, substituer aux mots :

« minimum garanti »,

les mots :

« de solidarité active ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce projet de loi propose deux prestations distinctes : le revenu minimum garanti (RMG) pour ceux qui ne travaillent pas et le RSA destiné à ceux qui ont trouvé un emploi. Les bénéficiaires du RMG risquent ainsi d'être stigmatisés. Le RSA doit être une prestation universelle y compris dans sa dénomination. Dans la logique des principes dégagés à l'issue du Grenelle de l'insertion, il est mis fin à la catégorisation des personnes en difficultés sociales et professionnelle.